

L'an deux mille dix, le 1<sup>er</sup> juillet à 17h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur Louis VIRGOULAY, 1<sup>er</sup> Vice-président.

Nombre de membres en exercice : 34 titulaires et 34 suppléants  
Nombre de membres présents : 23 (4 pouvoirs)  
Date de la convocation : 22 juin 2010

Pour la Communauté d'agglomération : 21

Clermont-Communauté

Étaient présents :

MM. Olivier ARNAL ; Michel BERNON ; Jean-Pierre BIDON ; Alain BRESSON ; Eric CHAMPOMMIER ; MMES Bernadette CHASSEFIÈRE ; Agnès DESEMARD ; MM. Eric EGLI ; Pascal GENET ; Roland LABRANDINE ; Bertrand MARTIN ; Alain MARTINET ; Jean NICOLAS ; Albert ODOUARD ; François RAGE ; Pierre RIOL ; François SAINT-ANDRE ; Mme Odile VIGNAL ; MM. René VINZIO ; Lucien VRAY ; Louis VIRGOULAY.

Ont donné pouvoir : M. Serge GODARD à M. Louis VIRGOULAY ; M. Alain BARDOT à M. Alain MARTINET ; M. Jacques CHEVALIER à M. Lucien VRAY ; M. Jean-Marc MORVAN à M. Alain BRESSON.

Pour la Commune de SAYAT : 1

M. Robert COUZON

Pour le Département du Puy De Dôme : 1

M. Serge LESBRE

## DÉLIBÉRATION N° 25

### Réunion du Comité Syndical du 1<sup>er</sup> juillet 2010

**OBJET :** MARCHÉS DE COMMUNICATION : LANCEMENT DES PROCÉDURES

Le marché de communication du SMTC de l'agglomération clermontoise passé avec l'agence TV and CO arrive à son terme le 12 juin prochain, et l'accord-cadre pour l'impression des documents s'est achevé le 24 mai dernier.

**Il est proposé de lancer de nouvelles procédures concernant la communication du SMTC comprenant :**

**Marché 1 : La conception - réalisation de la communication du SMTC**

Ce marché a pour objet la définition d'une politique et d'une stratégie de communication et la mise en place des outils nécessaires.

Son champ d'action recouvre :

- ◇ La communication institutionnelle du SMTC
- ◇ La communication du projet d'extension du tram aux Vergnes
- ◇ La communication du PDU

## DÉLIBÉRATION 25

- ◇ La communication des enquêtes « Origines-Destination » et « Ménages-Déplacements »
- ◇ La communication de la ligne B et la mise en valeur du réseau
- ◇ Le PEI Gare
- ◇ La promotion des PDE/PDA

C'est un marché à bons de commande, annuel et renouvelable 2 fois

Montant mini annuel : 30 000 €

Montant maxi annuel : 120 000 €

### **Marché 2 : Les besoins d'impression du SMTC en matière de communication**

C'est un marché pour la production des documents d'impression : affiches tout format, flyers, dépliants, livrets, cartons d'invitation, cartes de vœux...

La procédure d'accord-cadre avait été retenue précédemment et a donné satisfaction, l'accord-cadre étant un dispositif qui permet de sélectionner un certain nombre de prestataires qui sont remis en concurrence à chaque commande.

C'est un marché à bons de commande, annuel, renouvelable 2 fois, avec consultation préalable des prestataires retenus

Montant mini annuel : 50 000 €

Montant maxi annuel : 200 000 €

### **Marché 3 : Objet publicitaires**

Ce marché est destiné à la commande d'objets publicitaires siglés aux couleurs et avec le logo du SMTC.

Les objets publicitaires sont donnés lors des visites du centre de maintenance, lors de réception de délégation et seront utilisés dans le cadre du projet d'extension du tram aux Vergnes lors de réunions publiques ou de petits événementiels.

C'est un marché à bons de commande, annuel et renouvelable 2 fois

Montant mini annuel : 4 000 €

Montant maxi annuel : 16 000 €

# DÉLIBÉRATION 25

Le Comité Syndical,

Vu l'avis favorable du Bureau du 18 juin 2010,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Président à lancer les procédures correspondantes aux marchés décrits ci-dessus, concernant la communication du SMTC.



Le Président du SMTC

Serge GODARD

Fait et délibéré le jour, mois  
et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Transmission au représentant de l'Etat.

